

la défense ; vous suivez la gradation de son étonnante plaidoirie ; vous êtes frappé de ses pressantes interrogations ; vous êtes ému lorsque, montrant le jeune prince aux Pairs, il prononça cette parole prophétique : « l'hérédité de l'empire, la voilà ! »

On aime encore le portrait de M. de Bonald : « L'auteur de la *Législation primitive*, dit-il, maintint jusqu'au bout la constance inébranlable de sa foi religieuse et politique, et ce talent qui n'avait point eu de jeunesse, conserva dans les dernières années de sa verte vieillesse de beaux restes de la force et de la gravité de sa puissante virilité. » C'est à M. de Bonald qu'on est redevable de cette définition spiritualiste que « l'homme est une intelligence servie par des organes. » On ne conçoit pas comment M. Nettement attaque cette proposition si convenable, si juste, inattaquable de tout point et adoptée de tout le monde dans l'enseignement philosophique.

L'éloge bien mérité de M. de Montalembert comme auteur de *Sainte-Elisabeth de Hongrie*, est une des beautés de ce livre. A ce nom nous nous rappelons un orateur de premier ordre, qui a su avouer que c'est dans nos écoles universitaires qu'il a puisé, lui aussi, les enseignements de sa jeunesse. Nous voyons avec bonheur qu'il professe « reconnaissance et respect pour ceux qui ont présidé directement à son éducation. » Il est difficile de comprendre comment de telles impressions ont pu, dans son âme, se concilier avec des sentiments contraires envers le corps enseignant.

On aime à se reposer de la polémique en considérant le mouvement religieux que l'auteur nous signale. Il caractérise d'abord fort bien M. Lacordaire après un échec essuyé, dit-on, dans la chaire de Saint-Roch : « Avec la persévérance du talent et du zèle, il persiste à se destiner au ministère de la parole ; et, dès l'année suivante, il avait ouvert, dans la chapelle du collège Stanislas, des conférences qui devinrent